



DEMANDE DE LOCATION POUR LOGEMENT SUBVENTIONNE OU LOYER ABORDABLE

Les logements subventionnés ou à loyers abordables ne sont attribués qu'aux personnes habitant depuis plus de 3 ans dans la commune de Nyon ou y travaillant depuis plus de 5 ans ou aux jeunes de moins de 25 ans ayant exercé la majorité de leur scolarité obligatoire à Nyon.

Domicilié à Nyon depuis :

Employé à Nyon depuis :

Jeunes de moins de 25 ans ayant exercé la majorité de leur scolarité obligatoire à Nyon : Oui Non

	Locataire	Colocataire
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
État civil		
Nationalité / Permis		
Adresse actuelle		
Propriétaire actuel		
Téléphone		
E-mail		
Profession		
Employeur		
Revenu annuel brut		
Nombre d'occupants		
Enfants et âge		
Véhicule et plaque		
RC privée		
Animaux		

Documents à fournir :

- Pièce d'identité/permis de séjour
- Attestation de l'Office des Poursuites (moins de 3 mois)
- 3 dernières fiches de salaire ou certificat de salaire

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES.

Nyon, le : _____

Signature : _____